

Un investissement sur mesure qui permet d'accroître votre capital

Voici un certain temps déjà que les taux d'intérêt sont bas et il est possible que cela ne change pas d'ici peu. Comme d'autres investisseurs, vous êtes sans doute à la recherche d'une formule qui rapporte éventuellement plus à long terme. Êtes-vous disposé à prendre un risque pour éventuellement accroître votre rendement futur grâce à une sélection de fonds réputés ? Alors, optez pour l'assurance vie Belfius Invest Top Funds Selection II.

Les atouts de Belfius Invest Top Funds Selection II :

- vous avez la possibilité de bénéficier d'un rendement appréciable en investissant votre prime dans des fonds de sociétés de gestion réputées.
- vous composez vous-même votre portefeuille. En fonction de votre appétit pour le risque, vous pouvez également vous constituer un portefeuille bien diversifié qui, selon les spécialistes en investissements de Belfius, offre les meilleures perspectives de rendement potentiel.
- vous disposez d'un investissement fiscalement intéressant.
- vous bénéficiez d'un investissement flexible : vous pouvez constamment adapter votre stratégie et racheter votre réserve sans frais, à des moments déterminés.
- vous pouvez déjà investir des petits montants ainsi que des montants fixes via un plan d'épargne.
- vous disposez d'un investissement doté d'options intéressantes, adaptées à vos besoins : Stop-Loss, Lock-Win et rééquilibrage automatique de vos fonds branche 23.
- vous bénéficiez de tous les avantages de la planification successorale via une assurance vie.

Remarques concernant Belfius Invest Top Funds Selection

La valeur de votre investissement via un (des) compartiment(s) de votre contrat fluctue en fonction de la valeur du (des) fonds sous-jacent(s) dans le(s)quel(s) vous investissez. Vous n'avez donc pas la certitude de récupérer l'argent investi dans cette assurance. La valeur des fonds sous-jacents peut en effet évoluer tant à la hausse qu'à la baisse, en fonction de l'évolution des marchés financiers et de la stratégie du fonds. C'est pourquoi, il est bon de connaître la stratégie suivie par le fonds sous-jacent.



Action temporaire en cours, valable jusqu'au 31-07-2015 inclus : frais d'entrée de 0 % pour les versements dans Belfius Invest Top Funds Selection II. Belfius Banque peut décider de mettre fin prématurément à cette action.

Belfius Invest Top Funds Selection II

Belfius Invest Top Funds Selection II est une assurance **de la branche 23** dans laquelle est investie votre prime nette dans le but d'obtenir un beau rendement potentiel. Vous pouvez choisir parmi les compartiments du fonds d'assurance de Belfius Insurance qui, à leur tour, investissent dans différents **fonds de placement de sociétés de gestion mondialement réputées, telles que Carmignac, BlackRock, J.P. Morgan, Invesco et Franklin Templeton**. Ces fonds ont été sélectionnés sur la base de leurs **prestations antérieures** et aussi parce qu'ils offrent un **potentiel de croissance appréciable** dans les circonstances actuelles du marché.

Ces fonds n'offrent pas de protection du capital et les rendements ne sont pas garantis. Ils peuvent dès lors enregistrer des prestations tant positives que négatives. Mais, normalement, l'horizon de placement à long terme offre une marge suffisante pour faire face aux fluctuations intermédiaires.

Le risque financier est entièrement supporté par le preneur d'assurance.



Ce produit est destiné à la partie dynamique du portefeuille de l'investisseur. Vous trouverez de plus amples informations concernant l'approche en matière d'investissements auprès de Belfius sur belfius.be/approcheinvestissements. L'investisseur est invité à consulter son spécialiste en investissements Belfius Banque qui parcourra avec lui ses connaissances et son expérience en matière financière, ses objectifs d'investissement et son horizon d'investissement ainsi que sa situation financière.

Quels sont les différents compartiments ?

Vous pouvez actuellement choisir parmi un large éventail de compartiments du fonds interne de Belfius Insurance qui, à leur tour, investissent dans des fonds de **sociétés de gestion de fonds réputées**. Vous avez actuellement le choix parmi :

- des fonds gérés activement qui investissent dans des **actions d'une région déterminée** ;
- des fonds gérés activement qui investissent dans des **obligations dotées d'un coupon élevé** ;
- des fonds gérés activement qui investissent dans un **portefeuille bien diversifié d'actions et d'obligations**.

Les quatorze compartiments d'excellente qualité qui sont actuellement repris dans la sélection et qui offrent un rendement potentiellement élevé sont énumérés ci-après.

Le fonds interne lié à votre assurance comprend également un compartiment **BI Money Market Euro**. Ce compartiment investit dans le fonds monétaire Candriam Money Market Euro, géré par Candriam. Le rendement potentiel de ce compartiment est relativement faible. Normalement, les fluctuations de cours de ce compartiment sont également limitées. Le plus souvent, vous n'investirez dans ce compartiment que de manière temporaire. Par exemple, les réserves des compartiments énumérés ci-dessus peuvent être transférées dans ce compartiment dans l'attente d'un nouvel investissement.

Vous trouverez plus de détails sur la politique d'investissement des différents compartiments à la fin de ce document.

Compartiments qui investissent en actions

Nom	Société de gestion du fonds sous-jacent
BI Templeton Asian Smaller Co A EUR	Franklin Templeton International Services Sàrl
BI BlackRock Global Funds European A2	BlackRock (Luxembourg) SA
BI Robeco US Large Cap Equities D EUR	Robeco Luxembourg SA
BI Aberdeen Global Japanese Eq F A2 EUR	Aberdeen Global Services SA
BI Invesco Pan European Structured Eq A	Invesco Management SA

Compartiments qui investissent en obligations

Nom	Société de gestion du fonds sous-jacent
BI Fidelity F Emerging Market Debt A Acc	Fidelity IL Investment Management (Lux) SA
BI Robeco High Yield Bonds DH EUR	Robeco Luxembourg SA
BI Templeton Glob. Total Return A Eur H1	Franklin Templeton International Services Sàrl

Compartiments qui investissent en actions et en obligations

Nom	Société de gestion du fonds sous-jacent
BI Carmignac Patrimoine A EUR Acc	Carmignac Gestion
BI Ethna Aktiv T	Ethenea Independant Investors SA
BI J.P. Morgan Global Income A (acc) EUR	J.P. Morgan Asset Management Europe Sàrl
BI BlackRock GF Global Allocation A2 EUR	BlackRock (Luxembourg) SA
BI Flossbach v Storch - Multiple Opp II RT	Flossbach von Storch Invest SA
BI Ethna Dynamisch T	Ethenea Independent Investors SA

Quel compartiment choisir ?

De commun accord avec le conseiller financier de votre agence Belfius, vous pouvez choisir un compartiment ou une combinaison de compartiments qui, en fonction de la situation sur les marchés financiers et de votre appétit pour le risque, offrent les meilleures perspectives d'un éventuel bon rendement.

Vous pouvez également opter pour une « **répartition type** » des compartiments dans laquelle différents compartiments sont repris à raison d'un poids déterminé. Selon les spécialistes en investissements de Belfius, cette répartition vous offre les meilleures perspectives d'un beau rendement. Vous pouvez en outre opter, soit pour une stratégie basée sur la **stabilité (Stability)** qui investit dans différents fonds mixtes, gérés activement, soit pour une stratégie de **croissance (Growth)** qui investit dans un mix de fonds d'actions et de fonds obligataires. Il va de soi que le pourcentage d'actions dans les deux portefeuilles sera très différent. Pour de plus amples informations, adressez-vous à votre conseiller financier dans votre agence Belfius.

Une formule fiscalement intéressante

Selon la législation fiscale actuellement en vigueur, aucun précompte mobilier n'est dû en cas de rachat ou en cas de transfert de la réserve d'un des compartiments vers un autre compartiment. Il n'y a pas non plus de précompte mobilier dû lors du versement à la suite du décès de l'assuré.

Une taxe d'assurance de 2 % est, par contre, prélevée sur le capital versé. Vu l'horizon de placement à long terme de cette assurance, l'impact de cette taxe sur le rendement final est limité. Comme votre contrat a une durée indéterminée, vous pourrez en outre y rester à vie et vous ne devrez payer la taxe de 2 % qu'une seule fois par prime versée.

Le traitement fiscal dépend de votre situation personnelle et peut bien sûr évoluer dans l'avenir.

Atouts supplémentaires

Stop-Loss et Lock-Win

Vous pouvez adapter votre assurance à vos besoins. Par exemple, en ajoutant la formule Stop-Loss à votre contrat, vous pouvez limiter les pertes futures possibles par versement pour un compartiment déterminé. La formule Lock-Win vous permet, quant à elle, de verrouiller les éventuels gains futurs pour un compartiment déterminé. Ces pourcentages Stop-Loss et Lock-Win sont toujours calculés par rapport à la valeur du compartiment à la date du versement.

En cas d'exécution du Stop-Loss et du Lock-Win, la valeur du fonds est automatiquement versée dans le fonds de liquidités (BI Money Market euro). Vous pouvez alors choisir de quelle manière investir le montant disponible.

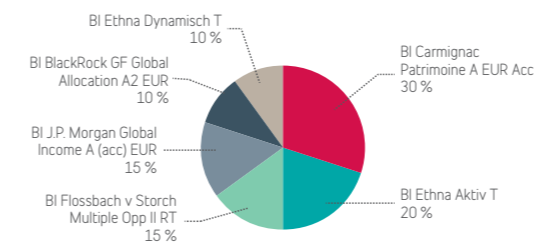
Ces pourcentages Stop-Loss et Lock-Win peuvent être différents par compartiment.

Rééquilibrage

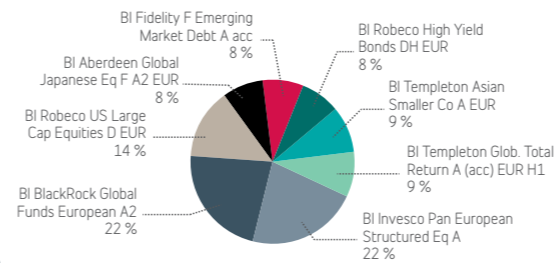
Deux fois par an, vous avez la possibilité de demander que **les poids relatifs** des différents compartiments choisis soient réajustés en fonction de la dernière répartition pour laquelle vous avez opté. C'est ce que l'on appelle le « **rééquilibrage** » automatique. De cette façon, la pondération de ce que vous avez investi dans chaque compartiment est réadaptée en fonction de votre stratégie d'investissement initiale. Les compartiments dont la valeur a augmenté peuvent être quelque peu réduits. Il est ainsi possible de réaliser des bénéfices. Quant aux compartiments dont la valeur a baissé, vous pouvez en racheter à un moindre prix.

Vous serez averti de cette possibilité de rééquilibrage.

Répartition type actuelle pour la stratégie stabilité



Répartition type actuelle pour la stratégie de croissance



Une grande flexibilité

Vous pouvez adapter votre stratégie

Vous pouvez, pour des versements ultérieurs, toujours adapter votre stratégie d'investissement.

Si vous optez pour une des combinaisons de compartiments proposées par Belfius Banque, vous pouvez par exemple, si vous démarrez avec une stratégie de croissance, passer sans problème à une stratégie de stabilité. Ou vous pouvez opter ultérieurement pour des compartiments qui sont mieux adaptés à votre horizon d'investissement et à votre appétit pour le risque.

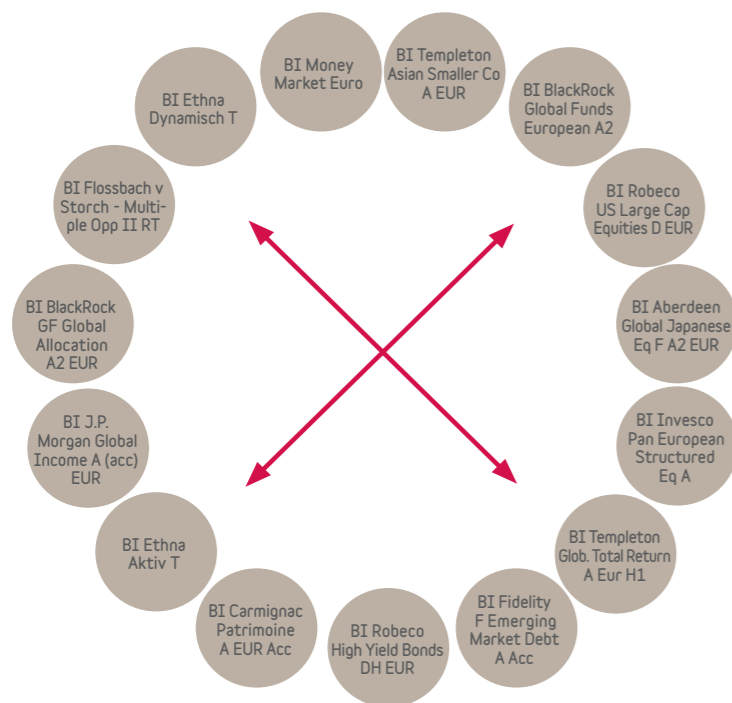
En l'investissant par exemple dans un ou plusieurs compartiments de votre contrat.

Un transfert est possible

Vous pouvez faire transférer (partiellement ou totalement) la réserve constituée au sein des différents compartiments dans lesquels vous investissez, entre ces mêmes compartiments. Vous pouvez également transférer (partiellement ou totalement) cette réserve vers un (ou plusieurs) compartiment(s) du contrat dans le(s)quel(s) vous n'avez pas encore investi. En outre, vous ne payez pas de taxe d'assurance pour cela.

Vous pouvez donc également modifier la stratégie d'investissement pour les réserves constituées dans votre contrat.

Vous pouvez également mettre vous-même vos gains à l'abri ou limiter vos pertes en transférant (partiellement) la réserve d'un des compartiments vers le fonds de liquidités.



Les transferts entre vos compartiments offrent l'avantage appréciable que vous ne devez pas payer de taxe d'assurance ni de précompte mobilier sur ceux-ci.

Vous pouvez également verser de faibles montants

Vous n'êtes pas obligé de verser des sommes importantes. Vous pouvez investir à votre propre rythme et déterminer vous-même le montant que vous versez. Le versement minimum est de 25 euros. Vous souhaitez investir automatiquement un montant déterminé ? Il vous suffit de créer un ordre permanent.

Votre capital est disponible

Vous pouvez toujours racheter la réserve de votre contrat (entièrement ou en partiellement). À certains moments, vous pouvez la racheter partiellement, sans frais.

Quand est-ce possible ?

→ Il est possible d'effectuer sans frais un rachat partiel à hauteur de maximum 10 % de la réserve acquise du contrat. Ce n'est possible qu'une fois tous les 12 mois et avec un plafond de 25 000 euros. Vous déterminez vous-même si vous procédez au rachat dans un compartiment déterminé ou dans une combinaison de compartiments dans lesquels vous avez investi.

→ Vous pouvez aussi racheter sans frais régulièrement (p. ex. tous les mois, trois mois, six mois, tous les ans) des montants de votre contrat via une formule Comfort. Le retrait se fait selon la pondération de la réserve investie dans chaque compartiment.

À vous de choisir le montant que vous souhaitez racheter avec un minimum de 125 euros et un plafond annuel de 20 % du total des versements effectués dans votre contrat. En outre, vous pouvez arrêter rapidement et gratuitement les rachats, ou modifier le montant souhaité.

Vous ne pouvez pas combiner ces rachats partiels avec les rachats gratuits de votre contrat (jusqu'à 10 % maximum de votre réserve).

De même, en cas de versement au(x) bénéficiaire(s) désigné(s), à la suite du décès de la personne assurée dans le cadre du contrat, aucuns frais ne sont imputés par l'assureur.

Avantages d'une assurance vie

Belfius Invest Top Funds Selection II est un produit d'assurance vie et vous en offre dès lors les avantages. Si l'assuré décède pendant la durée du contrat, la valeur du contrat est versée à la personne désignée comme bénéficiaire. Il peut s'agir de votre partenaire, de votre (vos) enfant(s) ou petit(s)-enfant(s).

Vous pouvez ainsi associer vos (petits-)enfants à la planification de votre succession. En cas de décès, vous pouvez également, par le biais de Belfius Invest Top Funds Selection II, attribuer à certaines personnes des sommes plus élevées que ce à quoi elles ont droit selon le droit successoral, tout en respectant les dispositions relatives à la réserve légale de certains héritiers.

La réserve du contrat en cas de décès peut également être versée selon les règles du droit successoral. Ici encore, en principe, vous restez, en tant que preneur d'assurance, maître de la situation. Vous déterminez la stratégie d'investissement, effectuez des rachats quand vous le souhaitez, et vous pouvez, en principe, encore modifier par après les bénéficiaires.

Grâce à cet investissement, vous pouvez donc planifier votre succession et protéger vos proches en cas de décès. Votre conseiller financier chez Belfius se fera un plaisir de vous fournir de plus amples informations à ce sujet.

Conclusion

Belfius Invest Top Funds Selection II est la solution idéale si vous souhaitez investir à long terme et cherchez un bon rendement potentiel offert par une offre vaste de compartiments qui investissent dans des fonds réputés. De plus, cet investissement vous offre énormément de flexibilité.

Frais d'entrée de 0 % pour les versements effectués jusque fin juillet 2015. Belfius Banque peut décider de mettre fin prématurément à cette action.



Cette formule vous intéresse ?

Demandez de plus amples informations à votre conseiller financier dans votre agence Belfius, téléphonez gratuitement au numéro 0800 92 700 ou naviguez sur belfius.be.

Vous trouverez de plus amples informations sur cet investissement dans la fiche d'information financière et dans la fiche produit, qui sont disponibles dans votre agence ou sur belfius.be.

Informations supplémentaires sur Belfius Invest Top Funds Selection II

Compartiments d’actions

Compartiment BI Templeton Asian Smaller Co A EUR

Le compartiment investit dans **Templeton Asian Smaller Companies Fund A (acc) EUR (code ISIN : LU0390135415)** qui vise un accroissement du capital à long terme et investit principalement dans les actions cessibles et dans les certificats de dépôt de Small-caps établies en Asie et/ou qui déploient une part importante de leurs activités dans cette région. L’Asie regroupe, sans que cette liste soit limitative, les pays suivants : Bangladesh, Cambodge, Corée, Hong Kong, Inde, Indonésie, Malaisie, Pakistan, Philippines, République populaire de Chine, Singapour, Sri Lanka, Taiwan, Thaïlande et Vietnam.

Le compartiment est libellé en euros.

Classe de risque : 6

Compartiment BI BlackRock Global Funds European A2

Le compartiment investit dans **Blackrock Global Funds European Fund A2 (code ISIN : LU0011846440)** dont l’objectif est de maximiser le rendement total libellé en euros en investissant dans les actions d’entreprises établies en Europe ou qui y sont majoritairement actives sur le plan économique.

Le compartiment est libellé en euros.

Classe de risque : 6

Compartiment BI Robeco US Large Cap Equities D EUR

Le compartiment investit dans **Robeco US Large Cap Equities D EUR (code ISIN : LU0474363974)**, qui investit à son tour dans de grandes entreprises aux États-Unis. Ce fonds se compose principalement d’actions affichant une capitalisation de marché supérieure à USD 2 milliards. Son objectif est de prendre des positions quand les marchés s’orientent à la hausse et de conserver le capital quand ceux-ci baissent, au moyen d’une gestion active des risques.

Le compartiment est libellé en euros.

Classe de risque : 6

Compartiment BI Aberdeen Global Japanese Eq F A2 EUR

Le compartiment investit dans **Aberdeen Global Japanese Equity Fund A2 Acc (EUR) (code ISIN : LU0476876759)** dont l’objectif a pour vocation d’offrir un accroissement du capital à long terme en investissant dans des actions japonaises cotées en Bourse.

Le risque de change du yen par rapport à l’euro est couvert.

Le compartiment est libellé en euros.

Classe de risque : 6

Compartiment BI Invesco Pan European Structured Eq A

Le compartiment investit dans **Invesco Funds – Invesco Pan European Structured Equity Fund A Acc (code ISIN : LU0119750205)** et vise à réaliser des rendements et un accroissement du capital à long terme, en investissant principalement dans des actions de sociétés européennes. Le fonds est activement géré dans le respect de ses objectifs, sans lien à un indice de référence, et sur la base d’un modèle quantitatif.

Le compartiment est libellé en euros.

Classe de risque : 5

Compartiments obligataires

Compartiment BI Fidelity F Emerging Market Debt A Acc

Le compartiment investit dans **Fidelity Funds Emerging Market Debt A Acc (code ISIN : LU0238205289)** et vise à réaliser des rendements et un accroissement du capital, en investissant principalement dans des titres de créance émanant de marchés émergents dans le monde entier. Le fonds peut aussi investir dans d’autres types de titres, dont les instruments de dette de marchés locaux, des titres à taux fixe, des actions et des obligations d’entreprise d’émetteurs évoluant sur un marché émergent, et dans des obligations de moindre qualité. Les investissements se cantonnent, mais pas exclusivement, à l’Amérique latine, l’Asie du Sud-Est, l’Afrique et l’Europe de l’Est.

Le compartiment est libellé en euros.

Classe de risque : 5

Compartiment BI Robeco High Yield Bonds DH

Le compartiment investit dans **Robeco High Yield Bonds DH EUR (code ISIN : LU0085136942)** qui investit à l’échelle mondiale dans des obligations d’entreprise à haut rendement, affichant une notation maximale de BBB. Les obligations high-yield offrent généralement un rendement plus élevé que les obligations classiques, mais sont assorties d’un risque supérieur. L’atout de ce compartiment réside dans le fait qu’il réduit activement ce risque en investissant dans 100 entreprises différentes et en diversifiant les investissements sur plusieurs secteurs et catégories de notation. Les obligations d’entreprise font l’objet d’une sélection bottom-up (ascendante), à la faveur d’une analyse scrupuleuse des sociétés.

Le fonds couvre entièrement les risques de change par rapport à l’euro.

Le compartiment est libellé en euros.

Classe de risque : 4

Compartiment BI Templeton Glob. Total Return A Eur H1

Le compartiment investit dans **Templeton Global Total Return Fund A (acc) Eur H1 (code ISIN : LU0294221097)**. Le principal objectif est de générer un rendement total maximal sur investissements en USD. Parmi les sources de rendement, figurent les revenus d’intérêts, l’accroissement du capital et les gains de change, pour autant que cela soit en phase avec la politique de gestion conservatrice des investissements. Cet objectif est réalisé en investissant principalement dans un portefeuille de titres de créance à taux fixe et/ou variable et d’obligations (y compris des titres de qualité supérieure et de qualité inférieure) émises par des gouvernements, des organismes publics ou des entreprises du monde entier. Le risque de change de la valeur d’inventaire en USD convertie en EUR est couvert. La durée du portefeuille fait l’objet d’une gestion active.

Le compartiment est libellé en euros.

Classe de risque : 4

Compartiments mixtes

Compartiment BI Carmignac Patrimoine A EUR Acc

Le compartiment investit dans **Carmignac Patrimoine A EUR (code ISIN : FR0010135103)**. Ce fonds investit dans un portefeuille mixte mondial qui se compose à tout moment au minimum de 50 % d’obligations et de liquidités. Il offre la stabilité et la résistance nécessaires lorsque les marchés sont volatils. Ce fonds mixte flexible investit également dans les marchés émergents. Les actions sont sélectionnées sur la base des analyses et des convictions des gestionnaires, avec une préférence pour les thématiques axées sur la croissance. Des techniques spécifiques de couverture sont appliquées au sein du fonds afin de protéger le portefeuille contre les pertes éventuelles en cas de baisse des marchés, de hausse des taux d’intérêt et de fluctuations monétaires.

Le compartiment est libellé en euros.

Classe de risque : 4

Compartiment BI Ethna Aktiv T

Le compartiment investit dans **Ethna Aktiv T (code ISIN : LU 0431139764)**, qui se concentre au premier chef sur la réalisation d’une croissance adéquate de la valeur en euros avec, en guise de critère la stabilité de la valeur, la protection du capital et la liquidité de l’actif du fonds. Le fonds investit ses actifs dans des titres de toute nature, notamment en actions, obligations, instruments du marché monétaire, certificats et dépôts à terme. La valeur des investissements en actions, fonds d’actions et titres similaires ne peut au total pas dépasser 49 % des actifs nets. Les achats portent surtout sur les actifs d’émetteurs domiciliés dans un État membre de l’OCDE. Le fonds peut utiliser des produits dérivés à des fins de couverture ou d’accroissement de l’actif.

Le compartiment est libellé en euros.

Classe de risque : 4

Compartiment BI JP Morgan Global Income A (acc) EUR

Le compartiment investit dans **JPM Global Income Fund A (acc) EUR (code ISIN : LU0740858229)**. Ce fonds investit à l’échelle mondiale, essentiellement en obligations et partiellement en actions. Les obligations sont sélectionnées sur la base de leurs coupons potentiellement élevés, et les actions sur la base du rendement de leur dividende. La flexibilité du processus d’allocation procure aux investisseurs une certaine marge de manœuvre dans les classes d’actifs, secteurs et marchés, selon les opportunités qui se présentent. Le risque de devise par rapport à l’euro est en grande partie couvert.

Le compartiment est libellé en euros.

Classe de risque : 4

Compartiment BI BlackRock GF Global Allocation A2 EUR

Le compartiment investit dans **BlackRock Global Funds Global Allocation Fund A2 EUR (code ISIN : LU0171283459)**. Ce fonds vise un rendement maximal libellé en dollar américain en investissant à l’échelle mondiale, dans des circonstances normales, principalement en actions, mais aussi en dettes et en titres à court terme émis par des entreprises et des pouvoirs publics. Le fonds tentera normalement d’investir en titres que les gestionnaires estiment sous-valorisés. Il peut aussi investir dans des actions de petites entreprises de croissance.

Le compartiment est libellé en euros.

Classe de risque : 5

Compartiment BI Flossbach v Storch – Multiple Opp. II RT

Le compartiment investit dans **Flossbach von Storch – Multiple Opportunities II RT (code ISIN : LU1038809395)**. L’objectif de la politique d’investissement est d’atteindre un accroissement raisonnable de la valeur du capital investi, compte tenu du risque d’investissement. La stratégie d’investissement est définie d’après l’analyse fondamentale des marchés financiers mondiaux. Le capital est investi dans des titres de toute nature, notamment en actions, obligations (y compris éventuellement des obligations convertibles), instruments du marché monétaire, certificats, fonds, liquidités et dépôts à terme fixe. Maximum 20 % de l’actif net peut être investi indirectement dans des métaux précieux. L’investissement dans un autre fonds ne peut pas dépasser 10 % du capital. Le compartiment peut utiliser des produits dérivés à des fins de couverture ou d’accroissement de l’actif.

Le compartiment est libellé en euros.

Classe de risque : 5

Compartiment BI Ethna Dynamisch T

Le compartiment investit dans **Ethna Dynamisch T (code ISIN : LU 0455735596)** et se concentre avant tout sur la réalisation d’un accroissement de valeur approprié en euro ; les critères de sélection sont la stabilité de la valeur, la protection du capital et la liquidité de l’actif total. Le fonds investit dans des titres de toute nature, notamment en actions, obligations, instruments du marché monétaire, certificats, autres fonds et dépôts à terme fixe. L’investissement dans des certificats représentatifs de matières (par exemple, métaux précieux, matières premières) ne peut excéder 20 % de l’actif total. La valeur des investissements en actions et fonds d’actions ne peut normalement pas dépasser 70 % de l’actif total. L’investissement dans un autre fonds ne peut dépasser 10 % de l’actif total. Le fonds peut utiliser des produits dérivés à des fins de couverture ou d’accroissement de l’actif.

Le compartiment est libellé en euros.

Classe de risque : 4

Compartiment de liquidités

Compartiment BI Money Market Euro

Le compartiment investit dans **Candriam Money Market Euro (code ISIN : LU0093583077)**. Ce fonds investit principalement dans les instruments monétaires, les fonds obligataires d’une durée résiduelle d’un an maximum ou dont le taux est révisable au moins annuellement ainsi que dans les certificats de trésorerie. Les émetteurs d’instruments monétaires et d’obligations affichent au moins une notation Investment Grade (BBB-/Baa3). Les investissements sont libellés en EUR, ainsi que dans les devises des pays membres de l’OCDE.

Le compartiment est libellé en euros.

Classe de risque : 1

Les classes de risque sont calculées selon la méthode SRRI, sur une échelle de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé).

Frais et risques

Frais d'entrée

Maximum 2,50 %.

Frais de sortie

5 %, 4 %, 3 %, 2 %, 1 % selon que le rachat a lieu au cours de la 1^e, 2^e, 3^e, 4^e ou 5^e année ou plus à partir du début du contrat.

Pour les exceptions, voir plus haut dans le texte.

Frais de gestion

Maximum 1,35 % par an pour les fonds d'actions, maximum 1,2 % par an pour les fonds mixtes, maximum 1,1 % par an pour les fonds obligataires. Vous trouverez ci-dessus à quelle catégorie appartient quel compartiment. Ces frais sont imputés par l'assureur et sont calculés sur la valeur d'inventaire du fonds sous-jacent. L'assureur ne facture pas de frais de gestion pour le « fonds de liquidités ».

Frais en cas de transfert

En cas de transfert (partiel) de la réserve entre les compartiments, des frais de 1 % sont imputés. Aucuns frais d'entrée, aucuns frais de sortie ou taxes ne seront facturés.

Aspects fiscaux

La législation fiscale actuellement en vigueur, qui est susceptible de changer, applique un régime fiscal aux investisseurs particuliers soumis à l'impôt des personnes physiques belges comme suit :

precompte mobilier : pas de précompte mobilier sur les prestations en cas de vie versées à n'importe quel moment pour un contrat de la Branche 23.

taxe d'assurance : une taxe d'assurance de 2 % est due sur les primes payées.

Le traitement fiscal dépend de votre situation personnelle. Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter la fiche d'information financière du produit et le règlement de gestion du fonds. Ce produit est soumis à la législation belge. Les investisseurs qui sont soumis à un autre régime fiscal que celui qui est en vigueur en Belgique, sont priés de se renseigner sur le régime fiscal qui leur est appliqué.

Risques

Un investissement dans le contrat d'assurance vie Belfius Invest Top Funds Selection II peut comporter les risques suivants :

Risque de capital Dans le cas de fonds de la Branche 23, il existe un risque que la valeur du capital investi ait baissé lors du retrait à la suite de la situation financière et économique sur les marchés. L'envergure du risque de capital dépend de la stratégie suivie par les fonds.

Risque de taux d'intérêt Ce risque porte sur les fonds qui investissent (partiellement) en obligations. Lors d'un rachat, il est possible de subir une perte de valeur en cas de hausse des taux du marché. Par contre, en cas de baisse des taux du marché, un fonds peut rapporter une valeur ajoutée.

Risque de change Ce risque concerne les fonds qui investissent également dans une devise (non couverte par rapport à l'euro). Si cette devise n'évolue pas favorablement, le rendement sera réduit lors de la conversion en euro. Par contre, si la devise évolue favorablement, l'investissement apportera également une valeur ajoutée en raison du cours de change favorable.



Vous trouverez de plus amples informations sur l'assurance placement Belfius Invest Top Funds Selection II dans la fiche d'information financière et la fiche produit qui sont disponibles dans les agences de Belfius Banque et sur belfius.be.

Le règlement de gestion du fonds Belfius Invest Top Funds Selection II est disponible dans chaque agence de Belfius Banque, sur belfius.be ou au siège de Belfius Insurance SA - Avenue Galilée 5 - 1210 Bruxelles - RPM Bruxelles 0405.764.064 - Entreprise d'assurance agréée sous le numéro de code 0037 pour l'exercice des branches d'activité Vie. Conditions en vigueur au 15-06-2015.